

BLV Mag

n° 210

Mai 2022



DOSSIER

**MIEUX TRIER SES DÉCHETS,
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS**

Sommaire

4 La rétro du mois
Les temps forts en image

6 Le dossier
Mieux trier ses déchets,
c'est l'affaire de tous

10 La Ville s'engage
Pour un centre-ville encore
plus attractif

11 Vie d'asso
Krav Maga Bourg-lès-Valence

12 Le portrait
Agathe Sauzon

14 Les tribunes
Libre expression

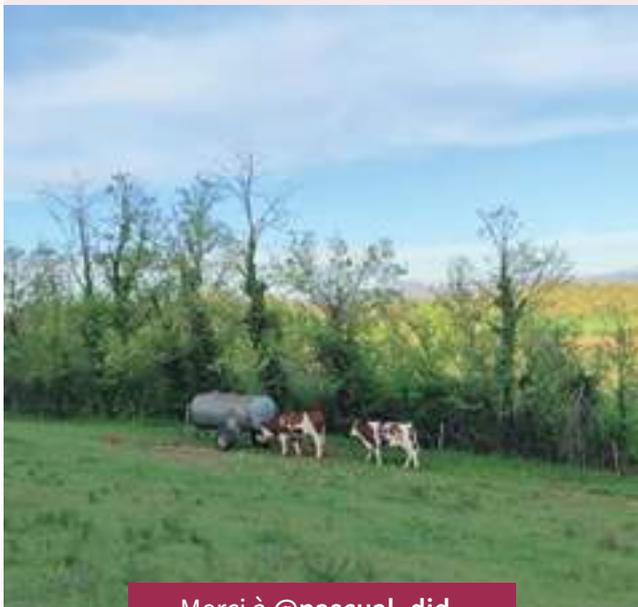
**15 L'état-civil
et les brèves**



La photo du mois

Chaque mois, l'équipe de rédaction du BLV Mag sélectionne un cliché trouvé sur le réseau social Instagram avec le hashtag *#bourglesvalence*

Soyez nombreux à participer ! L'auteur de la photo gagnante se verra offrir deux places pour le spectacle de son choix au théâtre Le Rhône.



Merci à [@pascual_did_](#)

Le dessin de l'actu

par *Laurent Miraglia*



Entre nous...

Mieux trier ses déchets est l'affaire de tous. Il s'agit d'un enjeu dont chacune et chacun d'entre nous doit s'emparer au quotidien.

L'intérêt d'une telle préoccupation est évidemment d'abord environnemental : favoriser le recyclage, en donnant un nouvel usage à nos déchets, contribue à préserver nos ressources naturelles, et par là même, notre planète.

Il s'agit également d'un levier économique, puisque le traitement des déchets recyclables coûte près de 2,5 fois moins cher que celui des ordures ménagères tout en permettant de développer une filière et de nouveaux emplois.

Améliorer le tri des déchets constitue donc une démarche à encourager. C'est pourquoi l'équipe municipale n'a cessé de développer les initiatives vertueuses, dans le cadre d'un travail mené main dans la main avec Valence Romans Agglo.

Je vous invite à en prendre connaissance dans les pages de ce BLV Mag.



Marlène Mourier
Maire de Bourg-lès-Valence

“ **Mieux trier ses déchets : un enjeu du quotidien dont chacune et chacun d'entre nous doit s'emparer** ”



BLV Mag • Directrice de la publication : Marlène Mourier • Direction de la communication : Cédric Laurent • Maquette et mise en page : Agence Giesbert & Mandin • Crédit photos : Yannis Buliard, Yoann Prin, Michel Fabrol • Impression : Menard • Tirage : 10 500 exemplaires. Imprimé sur papier issu de sources responsables FSC • Dépôt légal : à parution • Date de parution : mai 2022 • Distribution : Distribal.

La rétro du mois — Les temps forts en image



Du 4 au 14 avril

Action de sensibilisation au handicap en milieu scolaire animée par les associations : APF France Handicap, Le Plovier, l'ADAPEI, La Providence, Les Chiens Guides d'Aveugles, la Fédération Française Handisport.



14 avril

Réunion en vue de la création d'une association des commerçants.



15 avril

Carnaval organisé par les associations de parents d'élèves des écoles Gilbert Pestre et Chony.



19 avril

Rénovation de l'école maternelle Germain Fraisse.



22 avril

Journée nationale du souvenir des héros et victimes de la déportation.



24 avril

Commémoration du génocide des Arméniens.



26 avril

Ateliers d'information sur les nouvelles technologies de sécurité avec des maires et des représentants de polices municipales de la région. Remise de gilets pare-balles déclassés à l'association Giletukraine.org à destination du peuple ukrainien.



27 avril

Plus de 800 visiteurs à la 5e édition du Salon de l'alternance, de l'apprentissage et de l'emploi.



27 avril

Distribution gratuite à la population de plantes vivaces (27 avril) et de plaquettes de bois forestier (jusqu'au 25 mai).



3 mai

Thé dansant organisé par la Ville en partenariat avec le CCAS pour les 60 ans et plus.

Améliorer le traitement de nos déchets :
un enjeu environnemental et économique,
pour une ville plus agréable à vivre

La Ville de Bourg-lès-Valence et Valence Romans Agglo œuvrent ensemble au quotidien pour favoriser le recyclage des déchets. Découvrez les initiatives mises en œuvre pour encourager et faciliter les bonnes pratiques.



LE TRI DES EMBALLAGES SIMPLIFIÉ

Depuis le mois d'octobre, 100 % des emballages plastiques, métalliques ou papier sont à jeter dans le même bac. Les conteneurs jaune et bleu sont donc amenés à disparaître progressivement pour laisser place à un bac jaune unique.

Ce changement devrait permettre d'augmenter de 15 % la collecte d'emballages recyclables et donc de diminuer le volume d'ordure ménagères, dont le coût à la tonne est 2,5 fois plus élevé. Cette simplification devrait également réduire la quantité de déchets mal triés et refusés en centre de tri, qui représente un surcoût d'environ 400 000 € par an.

Plus de tri, c'est plus d'économies !

L'ensemble des emballages ramassés dans l'agglomération est ainsi amené et traité au centre de tri du Sytrad (Syndicat de Traitement des Déchets Drôme Ardèche), qui a été agrandi de 2 500 m² et modernisé afin d'optimiser le recyclage des déchets notamment grâce à des robots.



Le dossier — Mieux trier ses déchets, c'est l'affaire de tous



DES MARCHÉS "ZÉRO DÉCHET" PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Depuis le 1^{er} mai, il est interdit aux forains des marchés d'abandonner leurs déchets secs sur la voie publique. Il leur incombe donc de les récupérer en fin de marché. Concernant les bio-déchets des bacs ont été mis à leur disposition par la Ville pour les recueillir.

Il est également conseillé aux clients de prévoir leur propre sac, panier ou cabas, la distribution des sacs plastiques étant interdite.

Jusqu'à présent, le nettoyage du marché représentait pour la commune un coût de 90 000€ TTC. La mise en place du marché "zéro déchet" pourrait permettre de réduire ce montant pratiquement de moitié.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMPOSTAGE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

À compter du 1^{er} janvier 2024, la loi prévoit l'obligation de composter ses déchets alimentaires pour les particuliers comme pour les professionnels.

Afin d'anticiper ce changement et acquérir les bonnes pratiques, plusieurs solutions existent d'ores et déjà au niveau du territoire.

Valence Romans Agglo met ainsi à disposition gratuitement des composteurs aux particuliers et propose d'accompagner les groupes collectifs (voisins, associations, entreprises,...) en fournissant le matériel, en formant les bénévoles et en assurant le suivi du projet de compostage.



BIENTÔT DES CONTENEURS SEMI-ENTERRÉS POUR TOUS VOS DÉCHETS

Face à l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets (+2 % par an), dans un souci de maîtrise de la dépense publique, l'Agglo met en place progressivement, en fonction des tailles des communes, un nouveau mode de collecte des ordures ménagères :

- Tous les bacs à roulettes seront remplacés par des conteneurs semi-enterrés ou aériens en fonction des réseaux.

Depuis 2018, l'Agglo a mis en place plus de 420 conteneurs semi-enterrés pour les ordures ménagères et 700 conteneurs dédiés au tri des emballages, des papiers, du verre.

À Bourg-lès-Valence, ce nouveau mode de collecte est à l'étude sur les secteurs du Vieux Bourg et de la zone rurale.



GARANTIR LA PROPRETÉ DE L'ESPACE PUBLIC ET EMPÊCHER LES DÉPÔTS SAUVAGES

Le nettoyage de la ville représente un important travail quotidien dont l'ampleur est parfois mal mesurée. Les 14 agents du service propreté ramassent ainsi quotidiennement environ 4m3 de déchets, sans compter les encombrants déposés de manière sauvage.

Afin de limiter leur prolifération et sanctionner les contrevenants, la municipalité expérimente l'installation de caméras dites "chasseur".

Installées à des points stratégiques identifiés comme des lieux de décharges récurrents, elles permettent d'aider les agents de la police municipale à retrouver les auteurs de dépôts sauvages, qui encourent une amende pouvant atteindre 1 500 €.

Pour rappel, les encombrants doivent obligatoirement être déposés en déchetterie.



CONTACTS ET RENSEIGNEMENTS :

Mairie

04 75 79 45 45

accueilmairie@bourg-les-valence.fr

Valence Romans Agglo direction Gestion des déchets

04 75 81 30 30

dechets@valenceromansagglo.fr

Déchetterie de Bourg-lès-Valence

rue A. Berges

du lundi au vendredi (sauf le jeudi)

8h30-12h / 14h-18h

et le samedi de

8h30-12h30 / 13h30-18h

"OBSERVATOIRE DES EAUX RUSÉES" : UNE DÉMARCHE ARTISTIQUE ÉCO-CITOYENNE

À l'automne prochain, dans le cadre de l'appel à projets "Culture et Territoires" mis en place par Valence Romans Agglo, le collectif d'artistes plasticiens Toporama investira les berges de l'Isère et du Rhône entre Châteauneuf-sur-Isère et Bourg-lès-Valence pour un projet réalisé autour des déchets charriés par les eaux.

Lors d'une randonnée à vélo, les habitants seront invités à collecter des déchets sur les rives qui serviront de matière première à la construction d'une structure artistique éphémère (1 mois) installée sur l'île qui fait face à l'île-parc Girodet.

Une belle occasion de faire participer le grand public à la création d'une œuvre artistique, tout en favorisant la sensibilisation aux enjeux écologiques.





De nouveaux projets immobiliers pour renforcer l'attractivité du cœur de ville

Pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses des nouveaux habitants qui souhaitent venir s'installer dans notre commune et leur offrir un cadre de vie agréable, la municipalité poursuit la transformation du centre de Bourg-lès-Valence, avec de nouveaux immeubles qui sortent ou vont sortir de terre dans les prochains mois. Nous vous proposons un tour d'horizon des principaux d'entre eux.

Résidence Axe 7 : cet immeuble de 36 logements, situé rue Auguste Perret, accueillera en rez-de-chaussée le futur centre médical, avec la présence d'au moins deux médecins généralistes (3 ou 4 à terme) pour répondre au manque de personnel soignant sur le territoire valentinois. Son inauguration est prévue en juin 2023.

Résidence Imminence : rue Tony Garnier, cette résidence de 47 appartements en accession à la propriété sera réalisée en deux tranches, la première étant attendue pour juin 2023, la deuxième pour janvier 2024.

Résidence Les Palmiers : cette opération située rue Tony Garnier, réalisée par Drôme Aménagement Habitat, devrait être réceptionnée pour juin 2023 avec ses 16 logements locatifs abordables, accessibles à tous, avec une large place laissée à la verdure.

Îlot F : ce tènement situé entre le pôle petite enfance et l'avenue de Lyon est en cours d'étude en vue de réaliser à l'horizon 2026 un programme de 62 logements en accession et en locatif abordable. Au cœur de cet îlot sera aménagé un parc urbain.

Résidence intergénérationnelle rue de l'Île Adam : au croisement de l'avenue de Lyon, un projet d'un genre nouveau verra le jour à l'horizon fin 2023 avec une résidence intergénérationnelle de 43 logements qui accueillera des seniors autonomes et d'autres habitants soucieux de créer du lien social et de participer à des actions et des événements au sein de leur résidence. Ce lien sera entretenu via un animateur spécialisé, ce qui constituera une innovation inédite sur notre territoire.



L'apprentissage des techniques d'auto-défense accessible à toutes et à tous

Fondée il y a sept ans, l'association Krav Maga Bourg-lès-Valence permet à celles et ceux qui le souhaitent d'apprendre et de pratiquer cette discipline basée sur la capacité à se défendre en cas d'agression.

Signifiant littéralement "combat rapproché" en Hébreu, le Krav Maga est une méthode de combat accessible sans nécessiter de compétences techniques ou de forces physiques particulières. Elle consiste en une combinaison de différentes disciplines telles que le judo, la boxe, le karaté, le pied-poing ou encore le jujitsu.

L'association Krav Maga de Bourg-lès-Valence permet aux débutants comme aux plus aguerris de pratiquer ce sport lors de cours mixtes (2 fois par semaine) ou spécialement dédiés aux femmes (le mercredi). Le club organise d'autres stages ouverts aux adhérents ainsi qu'aux personnes extérieures.

Deux fois par an, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes du 8 mars et pour la Journée mondiale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre, des stages exclusivement féminins ont lieu en présence d'intervenantes extérieures reconnues ou d'instructeurs fédéraux diplômés.

Comme le souligne son Président Wilfrid Bravais, "les bienfaits du Krav Maga sont nombreux. Il permet notamment de développer ses réflexes de vigilance et

de défense, d'améliorer sa coordination, sa confiance en soi et sa gestion du stress face à des situations dangereuses, tout en favorisant le renforcement physique musculaire."

Autant de raisons de s'essayer à cette discipline au sein d'un club convivial et fédérateur d'autant plus que deux cours d'essais gratuits sont proposés aux nouveaux venus.

En savoir +

- ☎ 06 32 20 83 44
- 💻 www.kmblv.com
- ✉ kmblv@hotmail.com
- 📷 @kmblv
- 📍 Halle des 3 sources – 106, chemin du Valentin
- 🕒 Cours mixtes lundi et mercredi de :
20h à 21h45
- Cours dédiés aux femmes mercredi de :
18h à 19h45



Golfeuse professionnelle, une vie sur les greens

Âgée de 30 ans et résidant depuis toujours à Bourg-lès-Valence, Agathe Sauzon est golfeuse professionnelle depuis 6 ans. Un statut qui nécessite de se consacrer à 100 % à ce sport, au rythme des tournois organisés tout au long de l'année aux quatre coins du monde.



Agathe Sauzon a commencé à arpenter les greens dès l'âge de 7 ans, d'abord au golf de Valence-Saint-Didier puis au golf des Chanalets où elle continue de s'entraîner régulièrement. D'aussi loin qu'elle se souvienne, sa vie a toujours été organisée autour de sa passion. *“Même lorsque j'étais toute petite, j'avais des compétitions chaque semaine. Contrairement aux autres adolescentes, je ne passais pas vraiment mes*

week-ends entre copines. Le golf a toujours été mon grand hobby. Ça a pris une grande place très tôt dans ma vie et cela continue d'en occuper la majeure partie encore aujourd'hui”.

Actuellement 5^e joueuse française, Agathe Sauzon occupe la 25^e place au sein de la 1^{ère} série du circuit européen, autrement dit le circuit professionnel féminin, plus connu des initiés sous le nom



“ Le golf a toujours occupé la majeure partie de ma vie. C’est un sport qui nécessite d’être perfectionniste, pour avoir le meilleur swing possible. Il faut donc avoir le goût de la persévérance, aimer se surpasser, se challenger et dans le même temps savoir rester humble car on ne peut jamais tout maîtriser. ”

de Ladies European Tour. Cette catégorie d’élite au sein de laquelle elle évolue l’amène à disputer des compétitions partout dans le monde. “Je suis revenue de 5 semaines de tournoi fin avril et je repars dans la foulée pour 4 autres semaines. Je dispute environ 30 tournois par an, ce qui signifie 30 semaines en dehors de chez moi. Cela se traduit par beaucoup de trajets puisque je suis amenée à jouer sur 4 continents différents. Par exemple, j’étais il y a peu de temps en Afrique du Sud et je serai prochainement en Thaïlande”.

Évoluer à un niveau professionnel implique également de s’entraîner au quotidien. “J’ai cinq à six séances de musculation ou d’exercices “cardio” par semaine,

auxquelles s’ajoutent environ six heures par jour d’entraînement de golf. C’est un sport qui nécessite d’être perfectionniste, pour avoir le meilleur swing possible. Il faut donc avoir le goût de la persévérance, aimer se surpasser, se challenger et dans le même temps savoir rester humble car on ne peut jamais tout maîtriser, notamment la météo.”

La pratique du golf en extérieur n’a pas que des inconvénients. Pour Agathe Sauzon, c’est même l’un des principaux critères qui peuvent donner envie de s’y initier. “C’est un sport qui s’exerce toujours dans des cadres naturels un peu idylliques. C’est extrêmement reposant. Pour se détendre en rentrant du travail, c’est parfait. Il y a toujours cette image selon

laquelle faire un parcours de 18 trous est extrêmement long, mais il est tout à fait possible d’aller faire seulement 6 trous en 1 heure.”

Le fait de pouvoir jouer ensemble, quelque soit son niveau, constitue un autre aspect qui rend cette discipline unique à ses yeux. “Je joue régulièrement avec ma mère et ma grand-mère et nos différences de niveau ne posent aucun problème pour prendre du plaisir. Avec un autre sport comme le tennis par exemple, ce ne serait pas du tout le cas.”

Une bonne raison pour s’essayer à cette pratique et qui sait, peut-être croiser Agathe Sauzon sur le green.

Expression du groupe majoritaire "ENGAGÉE"

Rendre la ville accessible à tous : une priorité de l'équipe municipale

Garantir l'accessibilité de nos de nos bâtiments, de nos services et de nos espaces publics pour tous les citoyens, quel que soit leur handicap, demeure un impératif essentiel. À Bourg-lès-Valence, nous en faisons une priorité que nous veillons à intégrer de manière systématique dans nos projets, dans tous les domaines.

Plusieurs exemples en témoignent, au premier rang desquels la mise en œuvre de notre Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP), un engagement fort de la ville prévu sur une durée de 9 ans, de 2016 à 2025, pour un investissement total de 2,9 millions d'euros. Jour après jour, nous poursuivons ce travail de longue haleine pour améliorer l'accessibilité des voiries, des espaces publics et des ERP (Établissements Recevant du Public). En 2022, plusieurs travaux sont ainsi prévus, tels que la mise en accessibilité du stade Girodet et de ses vestiaires, la mise en place d'un élévateur à la Halle des sports et la mise en accessibilité de l'école du Moulin d'Albon, dans le cadre de sa rénovation.

Un suivi régulier de l'ADAP est réalisé à travers la Commission communale d'accessibilité dont la dernière réunion s'est déroulée le 13 avril dernier, en présence des représentants d'associations de personnes en situation de handicap et dépendantes ou en lien avec les questions de mobilité (Le Plovier, Handiscore, le Comité départemental Handisport, Voir ensemble, le Souvenir Français, le Centre de soins et de santé).

Marlène Mourier - Eliane Guillon - Aurélien Esprit - Dominique Gential - Geneviève Audibert - Grégoire Tafankejian - Audrey Renaud - Florian Reverdy - Danièle Payan - Thierry Belle - Sophie Tanchon - Tanguy Gerland - Vincent Fugier - Agnès Lapeyre - Marhez Sellami - Stéphanie Marillat - Paolino Tola - Rachel Vaque - Manuel Jamakorzian - Chantal Billiet - Mamadou Diallo - Rosaline Aslanian-Habrard - Alexandre Baillet - Nancy Guiboud

Expression du groupe d'Opposition "Ensemble pour Bourg-lès-Valence"

"STOP à la bétonisation" : un engagement du maire très vite abandonné

En 2014, la candidate LR aux municipales a fait campagne sur son engagement "Stop à la bétonisation". Force est de constater que cette promesse n'est pas tenue depuis 8 ans. Des immeubles sortent de terre, impactant lourdement les riverains et le nombre de véhicules : carrière du Geai, Armailler, centre-ville (ex Poste), Chony, Vieux Bourg... Une bétonisation galopante sans anticipation, au détriment du bien vivre.

Wilfrid Pailhès - Christiane Ranc - Alexandre Pothain - Frédéric Tremblay - Maria Carlomagno - Denis Cluzel - Marie-Hélène Miramont - Georges Ishacian

Vous jouez aux jeux vidéos ?

Inscrivez-vous pour participer au tournoi Esports qui aura lieu les samedi 29 et dimanche 30 octobre prochains durant la Fête du jeu vidéo.

Contact : association Les Ph@raons
association@clan-pharaon.com



Révision allégée du Plan Local d'Urbanisme

Par délibération en date du 12 avril 2022, le Conseil municipal a prescrit la révision allégée du PLU pour une réduction de la zone naturelle rue des Loisirs en vue d'un projet d'extension de la maison départementale de l'enfance.

Le dossier ainsi qu'un registre d'observations sera mis à la disposition du public du 30 mai au 29 juin 2022 en mairie, à la Direction de l'Aménagement Urbain, aux horaires d'ouverture : du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la Ville (www.bourg-les-valence.fr). Vous pouvez adresser vos observations par courrier ou courriel à dau@bourg-les-valence.fr.

Fermeture exceptionnelle de la mairie

Le vendredi 27 mai, qui suit le jeudi de l'Ascension, la mairie sera exceptionnellement fermée au public.

État civil

NAISSANCES

Paul Raoux
Maëlys Poncet

Insana Akiev
Ellyn Prom Kong

Joey Warest

DÉCÈS

Serge Bernard
Aimé Thivolle
Geneviève Bivel
Louis Pigeay
Jean-Maurice Liozon

Gilbert Cavro
Ginette Martin
Françoise Combet
William Arnaud
Christian Picon

Michel Monteil
Victoria Bonzi
Suzanne Esplaas

MARIAGES

Michaël Lalovic / Nelsie Brizot

PARRAINAGES

Naël Hoang

musi
festival **K** à
Bourg

CONCERT
GRATUIT

LES TOON'S



21 H
SAMEDI 18 JUIN **2022**

COEUR DE VILLE - AVENUE DE LYON

VILLE DE BOURG-LÈS-VALENCE

 **La Région**
Auvergne-Rhône-Alpes